



# SAISON 2024 / 2025



SAMEDI 21 JUIN 2025

# N° 42



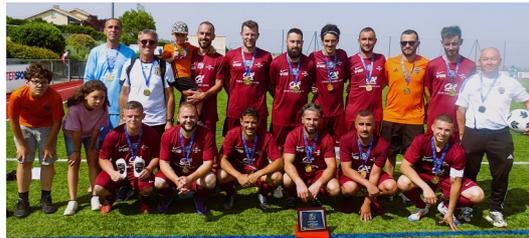
## LES ÉQUIPES "CRITÉRIUM" A L'HONNEUR

Sur le terrain du stade Robert et Henri Julien, à Saint-Joseph, un nombreux public a pu assister à deux matches de qualité proposés par quatre belles équipes "Critérium".

Samedi 14 juin :

*Finale Coupe Diversifiée :*

**ST GALMIER CHAMBOEUF 3 - SAINT JUST SAINT RAMBERT 3**  
(t.a.b. : 4-3).



*Finale Coupe de l'Amitié :*

**CELLIEU 3 - LA FOUILLOUSE 1**



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com



# AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



# POLE ADMINISTRATIF

## SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°42 DU SAMEDI 21/06/2025

Réunion du lundi 16 juin 2025

### RECTIFICATIF

Suite à erreur administrative sur PV n°41 du samedi 14 juin, finales Coupes de la Loire Féminines à 8 :

#### Vainqueurs

Coupe Principale à 8 : **Monts et Plaine**

Coupe Complémentaire à 8 : **Veauce**

### REMERCIEMENTS

Le District de la Loire remercie le club de St Joseph pour l'organisation des finales de la Coupe Diversifiée et de la Coupe de l'Amitié qui se sont déroulées le samedi 14 juin.

Le DLF remercie également la municipalité de Saint-Joseph pour le prêt de ses installations, une aide précieuse à la réussite de cette épreuve.

#### Vainqueurs

Coupe Diversifiée : après la séance des tirs au but, l'équipe de St Galmier Chamboeuf gagne la finale contre St Just St Rambert (3-3 et 4 tab. A 3)

Coupe de l'Amitié : Cellieu gagne la coupe contre La Fouillouse (3-1)

### SUPER COUPE DE LA SOLIDARITE

Dimanche 15 juin, s'est déroulée la première édition de la « Super Coupe de la Solidarité ». Le vainqueur de la Coupe de la Loire, Firminy (R1) était opposé au champion de D1, Sorbiers La Talaudière.

Au stade Marcel Thinet de La Talaudière, c'est Firminy qui l'a emporté par 3 buts à 2

Le District de la Loire remercie le club de Sorbiers La Talaudière pour son accueil, ainsi que la ville de La Talaudière pour le prêt de ses installations

Les bénéfices de cette journée seront reversés à l'association « Le Collectif du Cœur 42 »

### APPEL A PROJETS 2025

La DRAJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) a lancé, dans le cadre de la campagne ANS 2025, l'appel à projets « **Impact Sport** », à destination des structures qui mobilisent l'activité physique et sportive comme levier de transformation sociale, territoriale ou éducative.

Cet appel vise à soutenir des projets structurants, s'inscrivant dans l'un des deux axes suivants :

- Le déploiement de politiques publiques du sport (sport-santé, sport et handicap, insertion),
- La prévention des violences dans le sport.

**La date limite de dépôt est fixée au 20 juillet**, via la plateforme « LeCompteAsso » (code 102 – DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes).

Pour toute question ou besoin d'accompagnement dans le cadre de votre candidature : [ce.sdjes42.sport@ac-lyon.fr](mailto:ce.sdjes42.sport@ac-lyon.fr)

Lien : <https://www.ac-lyon.fr/campagne-ans-auvergne-rhone-alpes-2025-129562>

Adresse : DSDEN de la Loire - 11, rue des Docteurs Charcot - 42023 Saint-Étienne Cedex 2



# SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°42 DU SAMEDI 21/06/2025

Réunion du lundi 16 juin 2025

## RELEVÉ DE TRESORERIE

Le relevé de fin de saison de la Délégation du Roannais a été établi : vous trouverez le solde de votre compte sur « **Footclubs** », dans :

- « Organisation »,
- « Etat du Compte »,
- « Délégation du Roannais ». **PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».**

Pour voir le détail de la somme à payer : CLIQUER sur le montant.

**Règlement par chèque ou virement à la Délégation pour le JEUDI 26 JUIN, dernier délai, pour clôturer la comptabilité au 30 juin. Tous les comptes « clubs » doivent être soldés en fin de saison.**

**Les clubs effectuant un virement à la Délégation, sont priés de nous faire parvenir un mail pour confirmer l'opération** (nom du club, date et montant).

Par avance, merci de votre règlement.

## DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- **Mardi 26 août, de 14h à 18h**
- **Mercredi 27 août, de 8h30 à 17h30**
- **Jeudi 28 août, de 8h30 à 17h30**

Sur les installations de **VILLERS**.

- **Module 7 : le mardi 2 septembre, de 18h30 à 21h30, au siège de la Délégation du Roannais.**

N'attendez pas, si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction. Inscriptions : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

## DATES A RETENIR

- **Assemblée Générale du District de la Loire à SURY LE COMTAL, le vendredi 27 juin**

- **Réunion annuelle de début de saison**

Elle aura lieu le **JEUDI 18 SEPTEMBRE**, à **VILLERS**, à 19h.  
Pointage à partir de 18h30.



# POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

## COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°42 DU SAMEDI 21/06/2025

Réunion du lundi 16 juin 2025

Président : François RIOUFFREYT

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

### COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

### AVIS AUX CLUBS

Nous publions le tableau des dates d'engagement des équipes, ceci pour une bonne organisation des compétitions. Rappel : pour les coupes départementales, l'engagement est programmé systématiquement pour les clubs engagés pour la saison 24-25 : il revient à chaque club de confirmer ou annuler l'engagement sur « Footclubs », en respectant le calendrier ci-dessous.

Engagements d'équipes	Catégories	Date d'engagement via « Footclubs »
Loisir	+ de 40	15 août
Championnats	Seniors G D1, D2, D3	15 juillet
Championnats	Seniors D4 et D5 Seniors F à 8 ou à 11	15 août
Coupes Seniors (G et F)	Loire Valeyre/Léger	15 août
Championnats	Critérium	15 juillet
Coupe de l'Amitié	Critérium	15 août
Championnat	U18 G U18 F U17	15 juillet
Coupe de la Loire U18	U18 G U18 F	15 août
Championnat U15	U15 G U15 F à 8 U15 F à 11 U14	phase 1(G) : 15 septembre phase 2(G) : 15 novembre 15 août (F)
Coupe de la Loire U15	U15 G U15 F à 8	15 septembre
Animation	U13	15 août (D1) 15 septembre (autres)
U13 Coupe Pitch (G et F)	U13	15 septembre
Animation	U11	15 septembre
Animation	U9	15 septembre
Animation	U7	15 septembre
Challenge « Mozaïc » de Noël		15 novembre

## AMENDES ADMINISTRATIVES

### Tarifs et amendes administratives 2024 - 2025 :

Retard retour feuille de match	20 €
Retard retour feuille de match après rappel	50 €
Feuille de match incomplète (nom-prénom, etc...)	2 €
Par licence manquante	2 €
Feuille de match modèle non conforme	20 €
Non saisie de résultat sur Internet	10 €
Non utilisation de la FMI	10 €

Foot à 7 + 40 Ans : absence feuille de match papier (après plusieurs rappels de la commission compétente)

5882667 VAL D'AIX 5 x 50 € = 250 €

### Féminines :

529727	ST PAUL EN JAREZ	20 €	Retard feuille de match
523656	ST JUST ST RAMBERT	20 €	Retard feuille de match
590282	ST CHAMOND	14 €	Non utilisation FMI et ratures
509599	FEURS	8 €	Feuille de match papier Incomplète
551245	GOAL FOOT	14 €	Non utilisation FMI et feuille de match Incomplète

=====

## INFORMATIONS CLUBS

SITUATIONS MONTÉES – DESCENTES CATÉGORIES JEUNES : Voir PV précédents

### CONFIRMATIONS CLASSEMENTS – MONTÉES / DESCENTES :

#### Féminines

<u>Seniors à 11, D1</u> : 1 <sup>er</sup> <b>Andrézieux Bouthéon</b>	Champion D1 - Accède en R2 AURA
<u>Seniors à 8, D1</u> : 1 <sup>er</sup> <b>Entente Pouilly/Moulins</b>	Champion D1
..... 12 <sup>ème</sup> St Hilaire Cusson La Valmitte	Descend en D2
<u>Seniors à 8, D2</u> : 1 <sup>er</sup> <b>Lignon Couzan</b>	Champion D2 - Accède en D1
..... 12 <sup>ème</sup> Châteauneuf	Descend en D3
<u>Seniors à 8, D3</u> :	
Poule Nord : 1 <sup>er</sup> <b>Belette St Leger</b>	Champion D3 - Accède en D2
Poule Sud : 1 <sup>er</sup> <b>L'Etrat La Tour</b>	Champion D3 - Accède en D2
2 <sup>ème</sup> Veauche	Meilleur 2 <sup>ème</sup> des Poules Nord et Sud - Accède en D2
<u>U18 à 11</u> : 1 <sup>er</sup> <b>Andrézieux Bouthéon 2</b>	Champion - Accède en R2 AURA
<u>U15 à 11 (Phase 2)</u> : 1 <sup>er</sup> <b>Andrézieux Bouthéon</b>	
<u>U15 à 8 (Phase 2)</u> : D1 1 <sup>er</sup> <b>Rive de Gier</b>	
D2 1 <sup>er</sup> <b>Feurs et Se. St Charles Vigilante</b> (les critères pour départager les deux équipes (Art 23.4) ne peuvent être étudiés car le championnat D2 s'est déroulé sur une seule phase aller)	

#### Critérium

<u>CD1</u> : 1 <sup>er</sup> <b>Villars 5</b>	Champion CD1
.....	
7 <sup>ème</sup> Veauche 5	
8 <sup>ème</sup> Firminy Inersport 5	
9 <sup>ème</sup> L'Etrat La Tour 5	
10 <sup>ème</sup> Sud Forez Luriecquois 5	
Ces 4 équipes descendent en CD2	

**CD2 :**

**Poule A** : 1<sup>er</sup> ABH 5 Champion CD2

2<sup>ème</sup> St Priest en Jarez 5  
Ces 2 équipes accèdent en CD1

.....  
9<sup>ème</sup> St Galmier Chambœuf 5

10<sup>ème</sup> Astrée 5  
Ces 2 équipes descendent en CD3

**Poule B** : 1<sup>er</sup> Asa. Chambon Feugerolles 5 Champion CD2

2<sup>ème</sup> Cellieu 5  
Ces 2 équipes accèdent en CD1

.....  
9<sup>ème</sup> Sorbiers La Talaudière 5

10<sup>ème</sup> St Ferréol 5  
Ces 2 équipes descendent en CD3

**CD3 :**

**Poule A** : 1<sup>er</sup> Plaine Poncins 5 Champion CD3

**Poule B** : 1<sup>er</sup> Roche Polonia 5 Champion CD3

Ces 3 équipes accèdent en CD2

**Poule C** : 1<sup>er</sup> Asa. Chambon Feugerolles 7 Champion CD3

L'équipe de **St Romain Le Puy 5** en tant que meilleur 2<sup>ème</sup> des Poule A-B-C accède en CD2

=====

**RÉCEPTION DOSSIERS**

**Affaire n°86 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D2 Poule A**

**580450 SE. LA RIVIERE – 504377 VEAUCHE 2**

**Match n°28697530 du 01/06/25**

**Réclamation d'après-match du club de VEAUCHE**

Je soussigné Michel BOURRAT dirigeant à l'ES Veauce licence N° 2568613610 pose une réserve d'après match sur la participation du joueur Walid EL HADJADJ licence N° 2548262964 à la rencontre U15D2 poule A du 01/06/2025 opposant le CO La Rivière à l' ES Veauce au motif qu'il a participé au dernier match de l'équipe supérieure U14D1 qui ne jouait pas le même jour ou le lendemain. Cordialement.

**DÉCISION**

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réserve d'après-match du club de VEAUCHE, par courriel du 02/06/25, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrite par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF, pour la dire recevable.

Réf : Art 22 des RS du DLF Alinéa 6. La participation des joueurs, U13 à U19, et des joueuses, U13F à U18F, à des compétitions de catégorie supérieure, ne peut avoir pour effet de leur interdire ou de limiter leur participation à des épreuves de leur catégorie respective. Ils restent soumis aux obligations des catégories d'âge auxquelles ils appartiennent.

**La catégorie U14 D1 (District) est une catégorie inférieure à la catégorie U15 D2 (District).**

Par ces motifs, la Commission des Règlements du DLF rejette la réserve comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Les frais de dossier sont imputés au club de **VEAUCHE**, soit **40 €**.

**Total des amendes pour VEAUCHE : 40 €** (quarante euros)

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

**Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la commission d'appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des règlements Sportifs du District de3 la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.**



# POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

## COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°42 DU SAMEDI 21/06/2025

Réunion du lundi 16 juin 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

### NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : [seniors-loire@loire.fff.fr](mailto:seniors-loire@loire.fff.fr)

### COURRIERS RECUS

Savigneux Montbrison : vœu pour la saison 2025/2026 en D3.

L'Etrat La Tour : utilisation des terrains pour la saison 2025/2026 en D1 et D3.

### MONTEES

**De D1 à R3** : Sorbiers La Talaudiere 1 – Loire Sornin 1 – Ecotay Moingt 1

**De D2 à D1** : Se. La Rivière 1 – Cellieu 1 – Firminy 2 – Villars 2

**De D3 à D2** : Veauche 2 – Périgneux St Maurice 1 – Bonson St Cyprien 1 – St Chamond 2

**De D4 à D3** : Bellegarde en Forez 1 – St Marcellin en Forez 1 – Pays de Coise 2 – Ricamarie Olympique du Montcel 1 – Chateauneuf 2 – Dervaux 2

**De D5 à D4** : Olympique Forez 1 – Lignon Couzan 3 – Pays de Coise 3 – Se. La Rivière 2 – St Etienne Sud 1 – Se. Fourneyron 1

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir, ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.

### INFORMATIONS DESCENTES

Suite aux dossiers réglementaires en cours de certains clubs et en attente des descentes officielles de R3 (Ligue), nous ne sommes pas en mesure de donner les équipes descendantes des différentes poules de District. Les équipes qui devraient descendre seront communiquées ultérieurement.

### PREPARATION SAISON 2025/2026

Nous informons les clubs qu'ils soient assidus aux dates d'engagements (qui seront données ultérieurement) en championnat, Coupe de la Loire et Coupe Valeyre/Léger. Aucune dérogation ne sera accordée.



# COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°42 DU SAMEDI 21/06/2025

Réunion du lundi 16 juin 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

## COURRIERS RECUS

Chausseterre Les Salles : concerne la saison 2025/26.

Crémeaux : concerne la saison 2025/26.

Essor : concerne la saison 2025/26.

Toranche : concerne la saison 2025/26.

## MONTEES EN DIVISION SUPERIEURE

### Sous réserve d'homologation des résultats

#### D3 en D2

Toranche 1 – Rhins Trambouze 1 – Riorges 1 – Ecotay Moingt 2

#### D4 en D3

Lignon Couzan 2 – Chausseterre Les Salles 1 – Montagny 1 – Rhins Trambouze 2 – Roanne Mayotte 1 – Ouches 1

#### D5 en D4

Pouilly les Nonnains 1 – Cezay 1 – Roanne Portugais 2 – Loire Sornin 3

## DESCENTES EN DIVISION INFERIEURE

### Information

Suite aux dossiers réglementaires en cours de certains clubs, et en attente des descentes officielles de R3, nous ne sommes pas en mesure de donner les équipes descendantes des différentes poules de District. Les équipes qui devraient descendre seront communiquées ultérieurement.

Merci de votre compréhension.



# COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°42 DU SAMEDI 21/06/2025

Réunion du lundi 16 juin 2025

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01  
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67  
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01  
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01  
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 adresse mail : [JeunesU15@loire.fff.fr](mailto:JeunesU15@loire.fff.fr)  
U13: Toufik OUAAMARI: 06 01 13 27 19  
U11: Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28  
U9 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01  
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : [JeunesU7@loire.fff.fr](mailto:JeunesU7@loire.fff.fr)

## COURRIERS REÇUS

St Just St Rambert : engagement U14 D1.  
Se. Montreynaud : demande pour postuler en U15 D2.  
Champdieu Marcilly : demande pour postuler en U18 D2.  
Abh : création équipe U17.

## INFORMATIONS AUX CLUBS

### **RAPPEL :**

**Pour toute modification concernant un match, mettre en copie**

- **Le club adverse**
- **Le District et la commission concernée**
- **Les arbitres**

**Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail du club, et non par les adresses mails particulières, afin d'être traité. Merci de votre compréhension.**

### **RAPPEL IMPORTANT :**

**Les mails U15 / U14 doivent être envoyés également à la personne en charge de ces catégories : [jeunesU15@loire.fff.fr](mailto:jeunesU15@loire.fff.fr)**

**Ceux-ci ne seront plus traités par le secrétariat de la Commission Jeunes. Merci de votre compréhension.**

## INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

Nous vous communiquerons les poules pour la saison 2025/2026 sur le prochain PV, après validation des montées et descentes, ainsi que les dates limites d'engagement.

### **U18**

#### **D1**

Pas de descente ligue  
Pas de montée souhaitée en U20 R2

4 descentes de D1 à D2 :

- Savigneux Montbrison 2
- Loire Sornin
- Sorbiers La Talaudière
- Villars

#### **D2**

4 montées de D2 à D1

- Pays de Coise
- Cellieu
- Ecotay Moingt
- Lignon Couzan

- 4 descentes de D2 à D3 :
- Se. Olympique 2
  - Rive de Gier
  - Roannais Foot 42 (3) (ne repart pas)
  - Nord Roannais

### **D3**

- 4 montées de D3 à D2 :
- Olympique Terrenoire
  - Sud Forez Luriecquois
  - Avenir Côte
  - Forez Roannais

## **U17**

### **D1**

- 1 descente U16 R2 :
- Se. Olympique
- 1 montée en U18 R2, conserve sa place en U17 D1 :
- Feurs

- 5 descentes de D1 à D2 :

- St Chamond
- Firminy
- Se. Côte Chaude
- Se. la Rivière
- Ecotay Moingt

### **D2**

- 2 montées de D2 à D1
- Ric. Olympique du Montcel
  - Dervaux Chambon

## **COUPES**

Pour la saison 2025/2026, tous les clubs inscrits en championnats Ligue et District seront automatiquement engagés en Coupe de la Loire. Ceux qui ne souhaitent pas participer aux Coupes U15 et U18 doivent nous le signaler.

## **INFORMATIONS U14 / U15**

### **Catégorie U14 :**

Pour la saison 2025/2026, la Commission Jeunes souhaite repartir avec un championnat U14. En espérant que de nombreux clubs répondront « présent » pour un vrai championnat U14. Vous pouvez inscrire vos équipes dès à présent, afin que la responsable de la Commission Jeunes puisse préparer ce championnat et démarrer rapidement dans de bonnes conditions.

### **Catégorie U15 D3 et D4 :**

La saison prochaine va repartir sur le principe des brassages pour constituer les poules. Aucun changement n'est prévu actuellement pour cette catégorie.

### **Catégorie U15 à 8 :**

La saison 2024/2025 va reprendre avec une catégorie U15 à 8. Les clubs intéressés peuvent s'inscrire dès à présent. Pour cette catégorie également, si vous êtes nombreux à vous inscrire, le championnat pourra démarrer dans de bonnes conditions (se reporter à la saison 2022 / 2023).

## **U15**

**En attente de validation des montées et descentes, ainsi que les dates limites d'engagement :**

### **D1**

- 1 montée U15 R2 :
- Riorges
- 1 montée U16 R2 :
- Roannais Foot 42 (2) qui conserve sa place en U15 D1

2 descentes de U15 R2 :

- Sorbiers La Talaudière
- Se. Olympique

5 descentes de D1 à D2 :

- St Galmier Chamboeuf
- Villars
- Avenir Côte
- St Paul en Jarez
- St Christo Marcenod

## **D2**

4 montées de D2 à D1 :

- Sud Forez Luriecquois
- Haut Pilat
- Loire Forez
- Loire Sornin

4 descentes de D2 à D3 :

- St Paul en Jarez 2
- Se. St Charles Vigilante
- Commelle Vernay
- Bois Noirs

## **D3**

4 montées de D3 à D2

- Olympique Terrenoire
- Se. la Métare
- Sorbiers La Talaudière 2
- Forez Roannais



# COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°42 DU SAMEDI 21/06/2025

Réunion du lundi 16 juin 2025

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Jean-Luc AUGEREAU : 06 65 24 14 40 - Jean-Louis MICHEL : 06 79 04 61 39

## MONTEES – DESCENTES

Pour les U18 et U15, prière de consulter le PV de la Commission Jeunes du District

### U11

#### ABSENCE FEUILLES DE PLATEAU (1<sup>er</sup> rappel)

**D1 :**

17 mai (J6) : Riorges 2

24 mai (J7) : Avenir Côte 1 – Crémeaux 1 – Roannais Foot 42 (5) – Villerest 1

**D2 :**

17 mai (J6) : Riorges 3

24 mai (J7) : Avenir Côte 2 – Le Coteau 2

**D3 :**

17 mai (J6) : Fc. Roanne

24 mai (J7) : Avenir Côte 3 – Le Coteau 3 – Villerest 2

### U9

#### ABSENCE FEUILLES DE PLATEAU (1<sup>er</sup> rappel)

**Poule A :**

17 mai (J5) : Bois Noirs

**Poule B :**

24 mai (J6) : Villers



# COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°42 DU SAMEDI 21/06/2025

Réunion du lundi 16 juin 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18  
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80  
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32  
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96  
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40  
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail [bchandelier@loire.fff.fr](mailto:bchandelier@loire.fff.fr) - 07 63 17 10 40  
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43  
Désignateur arbitres seniors D3 & D5 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28  
Désignateur arbitres seniors D4 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48  
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27  
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83  
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52  
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56  
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03  
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03  
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36  
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97  
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74  
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83  
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53  
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18  
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41

## COMMUNICATION

La nouvelle adresse [arbitres@loire.fff.fr](mailto:arbitres@loire.fff.fr) doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

## COURRIER RECU

M. CETIN Aytekin : candidature pour rejoindre la Commission des Arbitres de la Loire ou du Roannais.

## INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins **4 semaines avant la date d'indisponibilité**. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

## **COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026**

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le 15 juillet 2025, au siège du District de la Loire de Football ou au siège de la Délégation du Roannais suivant votre rattachement géographique. **Merci de bien suivre les instructions** (en ligne rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE).

## DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ». Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante [arbitres@loire.fff.fr](mailto:arbitres@loire.fff.fr) au plus tard le **15/07/2025** pour toutes les catégories d'arbitres.

**Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.**

## **DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE**

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2024** pour toutes les catégories d'arbitres.

**[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)**

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ».

## **FRAIS DE DOSSIER DLF**

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

## **DEMANDE DE LICENCE**

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin 2025 fin de journée). Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

## **ARBITRES SOLIDARITÉ**

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via lien à venir prochainement (nouveau)**.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au : 07 60 08 56 40.

## **COTISATION UNAF**

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

**[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)**

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

**Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES**

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres y compris les jeunes aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025 (8h30 à 18h00) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON**

**STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

## **QUESTIONNAIRE ANNUEL**

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

## **FORMATION INITIALE D'ARBITRE**

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

**<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>**

## **HORAIRES DES RENCONTRES**

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

## **INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE**

Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre) et ceci avant sanctions.

### **RAPPELS ADMINISTRATIFS**

**Messieurs les arbitres, lorsque vous officiez, vous êtes priés de ne pas porter un maillot ou un survêtement du club ligérien que vous représentez et/ou dans lequel vous jouez.**

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur à une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

[https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese\\_Modifications\\_Consignes\\_CDA\\_2024\\_2025.pdf](https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf)

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

### **IMPAYES**

**Dans le cas où vous n'auriez pas reçu votre impayé, merci de prendre contact avec Issa 06 52 68 08 97 au plus tard le 30 juin 2025 (avant la clôture de la saison).**



# COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°42 DU SAMEDI 21/06/2025

Réunion du lundi 16 juin 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Jean Luc GAILLARD – Jean Claude LIGOUT – Habib TOUNSI
- Désignateur arbitres Seniors D1 - D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
- Désignateur arbitres Seniors D3 - D5 : Jean Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Désignateur arbitres D4 : Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
- Désignateur arbitres « Critérium » : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Secrétaire arbitres Seniors et Jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : [bchandelier@loire.fff.fr](mailto:bchandelier@loire.fff.fr)
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 27 61 81 72
- Désignateur des observateurs, validateur des observations Seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

## RENOUVELLEMENT DOSSIERS ARBITRES

### RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RENVOYER A LA DELEGATION DU ROANNAIS

Merci de faire passer votre **DMA papier à la Délégation du Roannais** (comme d'habitude), pour validation auprès du médecin fédéral.

**Chèque de 55 € à l'ordre du District de la Loire + fiche de renseignements**

#### **- COTISATION UNAF**

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

**Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.**

**DELEGATION ROANNAIS FOOTBALL - UNAF - 58 BOULEVARD BARON DU MARAIS - 42300 ROANNE**

### IL Y A MOINS DE 20 DOSSIERS EN RETOUR A CE JOUR, ALORS QUE, CETTE ANNEE, DEPUIS FIN AVRIL C'ETAIT POSSIBLE !

Des possibilités vous ont été présentées avec les Médecins du Sport de l'Hôpital de Roanne, et seule une petite moitié en a profité.

Quand certains d'entre vous ont aussi, tout bonnement oublié d'honorer le rendez-vous, sans prévenir...

Vous allez partir en vacances, mais le médecin fédéral aussi, ainsi que votre interlocuteur qui remplit les dossiers.

Si des dossiers ne sont pas à jour en début saison prochaine, en raison du retour tardif des éléments demandés, les retardataires assumeront les non désignations, ainsi que la représentativité au statut arbitrage.

### VOUS POUVEZ FAIRE RENOUVELLER VOS LICENCES ARBITRES via vos clubs représentés DEPUIS LE 4 JUIN ; Seul les arbitres indépendants doivent faire eux-mêmes la demande de renouvellement

MERCI DE LIRE en dessous pour le retour de certains éléments au District

## INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

## DOSSIER MEDICAL ARBITRE

**Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE », puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025).**

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond. Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA, mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

**A partir de 35 ans (au 01/07/25) :**

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans, un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue, en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé AVANT la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable). Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue, plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. Seul le cardiologue décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données, en bas de la page 3.

=====

**COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026**

Votre Dossier Médical d'Arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le **15 juillet 2025**, au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique. **Merci de bien suivre les instructions.**

**DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)**

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** », à l'adresse suivante : **arbitres@loire.fff.fr**, au plus tard le **15 juillet 2025**, pour toutes les catégories d'arbitres.

**Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.**

**DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE**

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2025** pour toutes les catégories d'arbitres.

**Je clique sur le lien du formulaire administratif.**

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

**FRAIS DE DOSSIER DLF**

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation, dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque, libellé à l'ordre du District de la Loire.**

**DEMANDE DE LICENCE**

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin, en fin de journée). Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

**ARBITRES SOLIDARITÉ**

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement, via lien à venir prochainement (nouveau).**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES**

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON  
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

**QUESTIONNAIRE ANNUEL**

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne, en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

=====

**FORMATION INITIALE D'ARBITRES**

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

**les 26-27 et 28 août à VILLERS**

Pensez à inscrire vos candidats rapidement.



# COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°42 DU SAMEDI 21/06/2025

Réunion du lundi 16 juin 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18  
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80  
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32  
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19  
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39  
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean-Noël FAURE - 07 60 08 56 40  
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail [bchandelier@loire.fff.fr](mailto:bchandelier@loire.fff.fr) - 07 63 17 10 40  
Désignateur arbitres jeunes U18/U17/LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48  
Désignateur arbitres jeunes U15 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95  
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52  
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56  
Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 65 32 72 73  
Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48  
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 82 90 12 36  
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97  
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 - Guy RUBAT - 06 44 91 08 74  
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83  
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53  
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18  
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41

## COMMUNICATION

La nouvelle adresse [arbitres@loire.fff.fr](mailto:arbitres@loire.fff.fr) doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : NOM, Prénom, N° licence et catégorie arbitre.

## INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins **4 semaines avant la date d'indisponibilité**. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

## **COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026**

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le 15 juillet 2025, au siège du District de la Loire de Football ou au siège de la Délégation du Roannais suivant votre rattachement géographique. **Merci de bien suivre les instructions** (en ligne rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE »).

### DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ». Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante [arbitres@loire.fff.fr](mailto:arbitres@loire.fff.fr) au plus tard le **15/07/2025** pour toutes les catégories d'arbitres.

**Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.**

### DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2024** pour toutes les catégories d'arbitres.

**[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)**

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

## **FRAIS DE DOSSIER DLF**

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

## **DEMANDE DE LICENCE**

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin 2025 fin de journée). Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

## **ARBITRES SOLIDARITÉ**

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via lien à venir prochainement (nouveau)**.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au : 07 60 08 56 40.

## **COTISATION UNAF**

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

**[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)**

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

**Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES**

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres y compris les jeunes aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025 (8h30 à 18h00) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON**

**STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

## **QUESTIONNAIRE ANNUEL**

Cette saison, le questionnaire en ligne 2025/26 sera à effectuer via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

## **FORMATION INITIALE D'ARBITRE**

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

**<https://loire.ffr.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>**

## **HORAIRES DES RENCONTRES**

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

## **INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE**

Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre) et ceci avant sanctions.

## **RAPPELS ADMINISTRATIFS**

**Messieurs les arbitres, lorsque vous officiez, vous êtes priés de ne pas porter un maillot ou un survêtement du club ligérien que vous représentez et/ou dans lequel vous jouez.**

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur à une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

[https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese\\_Modifications\\_Consignes\\_CDA\\_2024\\_2025.pdf](https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf)

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

## **IMPAYES**

**Dans le cas où vous n'auriez pas reçu votre impayé, merci de prendre contact avec Issa 06 52 68 08 97 au plus tard le 30 juin 2025 (avant la clôture de la saison).**



# COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

**PV N°42 DU SAMEDI 21/06/2025**

Réunion du lundi 16 juin 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
- Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT- 06-71-47-93-39
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : [bchandelier@loire.fff.fr](mailto:bchandelier@loire.fff.fr)
- Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 17 32 72 73
- Valideur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

## RENOUVELLEMENT DOSSIERS ARBITRES

### RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RENVoyer A LA DELEGATION DU ROANNAIS

Merci de faire passer votre **DMA papier à la Délégation du Roannais** (comme d'habitude), pour validation auprès du médecin fédéral.

**Chèque de 55 € à l'ordre du District de la Loire + fiche de renseignements**

#### **- COTISATION UNAF**

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

**Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.**

**DELEGATION ROANNAIS FOOTBALL - UNAF - 58 BOULEVARD BARON DU MARAIS - 42300 ROANNE**

### IL Y A MOINS DE 20 DOSSIERS EN RETOUR A CE JOUR, ALORS QUE, CETTE ANNEE, DEPUIS FIN AVRIL C'ETAIT POSSIBLE !

Des possibilités vous ont été présentées avec les Médecins du Sport de l'Hôpital de Roanne, et seule une petite moitié en a profité. Quand certains d'entre vous ont aussi, tout bonnement oublié d'honorer le rendez-vous, sans prévenir...

Vous allez partir en vacances, mais le médecin fédéral aussi, ainsi que votre interlocuteur qui remplit les dossiers.

Si des dossiers ne sont pas à jour en début saison prochaine, en raison du retour tardif des éléments demandés, les retardataires assumeront les non désignations, ainsi que la représentativité au statut arbitrage.

### VOUS POUVEZ FAIRE RENOUVELLER VOS LICENCES ARBITRES via vos clubs représentés DEPUIS LE 4 JUIN ; Seul les arbitres indépendants doivent faire eux-mêmes la demande de renouvellement

MERCI DE LIRE en dessous pour le retour de certains éléments au District

## INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

## COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre Dossier Médical d'Arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le **15 juillet 2025**, au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique. **Merçi de bien suivre les instructions.**

### DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** », à l'adresse suivante : [arbitres@loire.fff.fr](mailto:arbitres@loire.fff.fr), au plus tard le **15 juillet 2025**, pour toutes les catégories d'arbitres.

**Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.**

### DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2025** pour toutes les catégories d'arbitres.

**[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)**

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

### FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation, dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque, libellé à l'ordre du District de la Loire.**

### DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin, en fin de journée). Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

### ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement, via lien à venir prochainement (nouveau).**

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON  
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

### QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne, en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

### FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

**les 26-27et 28 aout à VILLERS**

Pensez à inscrire vos candidats rapidement.

## LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA SUPER COUPE DE LA LOIRE DE LA SOLIDARITÉ



A l'initiative du président DELOLME et validée par le Comité de Direction, la 1<sup>ère</sup> finale de la « Super Coupe de la Solidarité » a eu lieu dimanche à La Talaudière. Une nouvelle compétition qui va désormais opposer, chaque saison, le champion de Division 1 au vainqueur de la Coupe de la Loire.

Dimanche, Firminy s'est imposé face à Sorbiers La Talaudière (3-2), en présence de Madame le Maire de La Talaudière, Mme. GONZALES GRAIL, et du président du District, Thierry DELOLME, accompagné de ses vice-présidents, Michel BARSOTTI et Dominique GANDIN.

La remise du trophée et des médailles, ainsi que le tirage de la super tombola constituée de maillots de l'ASSE (équipes masculine et féminine), a été effectué par Laëtitia ELOI et Stéphane GOUTTENOIR, de la société ECOCUP, sponsor principal de cette finale. Et avant que les acteurs ne regagnent les vestiaires, Michaël FLEUR, le président de « COLLECTIF DU CŒUR », association retenue par le District, a pu exprimer toute sa gratitude envers les acteurs de cette journée placée sous le signe de la générosité.

Tout au long de l'après-midi, nous avons pu nous entretenir avec les différents acteurs de cette opération qui ont tous salué l'ambiance conviviale de ce dernier rendez-vous autour d'un terrain de foot, en attendant l'Assemblée Générale qui se tiendra le 27 juin à Sury-le-Comtal. Aucun incident et beaucoup de sourires, comme un symbole de ce que devrait toujours être le football.



### **Laëtitia ELOI, manager commercial, a bien voulu nous présenter la société ECOCUP BY RE-UZ.**

« Notre structure, anciennement « Greencup », est spécialiste du gobelet réutilisable depuis vingt ans. Nous accompagnons chaque année de nombreux événements culturels, musicaux, caritatifs, sportifs, ainsi que différentes fédérations comme le football ou le rugby. Nous étions sponsor de « PARIS 2024 » l'an passé. Nous sommes partenaires de plusieurs festivals, tels que les « Déferlantes », les « Interceltiques » de Lorient ou les « Eurockéennes ».

Nous sommes producteurs et nos gobelets sont fabriqués dans l'Ain, à Saint-Martin-du-Fresne, dans l'une de nos usines. Ainsi, nous maîtrisons l'ensemble de la chaîne du réemploi.

Nous produisons et nous sommes en mesure de vendre ou de louer les gobelets. Nous fonctionnons avec notre propre parc de machines, mobiles ou fixes, partout en France. Nous assurons aussi des prestations sur événements, avec des équipes terrains. Nous pouvons également recycler les gobelets usagés avec notre chaîne de recyclage, pour ensuite fabriquer nos caisses de stockage. Nous nous engageons au quotidien dans une politique « RSE » ; nous travaillons avec des « ESAT » proches de chacun de nos sites, et sommes donc une entreprise d'insertion.

Nous nous impliquons localement, comme aujourd'hui avec le District, et cette finale à proximité de notre site de La Talaudière (ZI Molina). Dans la même optique, nous sommes partenaires du club de rugby de Ceret, proche du siège social de RE-UZ.

Cette journée s'est parfaitement déroulée : bravo aux organisateurs et aux sportifs qui ont su mettre à l'honneur les valeurs collectives du sport au service de la générosité. »

**Stéphane GOUTTENOIR, responsable commercial et cogérant du site de La Talaudière, chez ECOCUP RE-UZ, évoque sa passion du foot**

« J'ai été contacté par Thierry CAMUS pour devenir partenaire du District à l'occasion de cette première « Super Coupe ». J'ai tout de suite adhéré à ce projet puisque les fonds récoltés sont destinés à des associations caritatives.

Chez « ECOCUP », nous avons l'habitude de soutenir les acteurs locaux, et quoi de mieux que le football, sport sans barrières sociales ou sociétales, pour rassembler et agir ensemble.

De plus, je suis un ancien « footeux » et toujours fan de ce sport. J'ai joué en jeune à l'ASSE, puis à l'USSL et au Fc. Dunières, mais il y a bien longtemps désormais. Je suis toujours supporters des « Verts » qui restent mon équipe préférée, même si j'aime bien le PSG, Liverpool ou Barcelone. Pour ce qui est des joueurs, j'ai beaucoup aimé ZIDANE, RONALDO et Lubo MORAVCIK.

Le football, de manière générale, réunit tout le monde. Il fait parler, il passionne, il énerve parfois, mais surtout, procure beaucoup de joie. A la fin, c'est un sport accessible à tous, même avec peu de moyens : il suffit d'un ballon pour jouer et partager sa passion avec des amis. »



**Thierry DELOLME ne pouvait que se féliciter de cette première édition qui doit devenir le rendez-vous incontournable de la fin de saison.**

« Nous partions dans l'inconnu avec cette nouvelle compétition dont le but est de montrer que le football peut et doit dépasser le cadre purement sportif, en accompagnant les associations caritatives. Beaucoup de clubs le font régulièrement et il est important, à mes yeux, que le District en fasse tout autant.

Nous avons été très réactifs lors de la crise du « covid », en aidant le personnel médical et, chaque année, nous aidons quelques associations, mais il nous manquait une vraie journée de solidarité, organisée autour d'un terrain de foot et pouvant réunir les passionnés dans un même élan. Même si on espérait mieux en terme de recette, je suis très heureux : la « Super Coupe » est lancée et le bilan ne demande qu'à s'améliorer chaque année.

Je tiens à féliciter les deux équipes qui nous ont proposé une vraie belle rencontre. Cela vient conclure leurs belles saisons respectives. Elles ont parfaitement joué le jeu alors qu'elles n'avaient pas forcément prévu ce match supplémentaire à leur calendrier. Merci aussi au trio d'arbitres et au club STF pour nous avoir accueilli dans ses installations, et à ses bénévoles qui ont parfaitement assuré leur mission.

Un grand merci à la société « ECOCUP », partenaire financier de cette opération, et à Thierry CAMUS (Commission Communication) qui a finalisé ce partenariat, ainsi que les connexions avec l'association « COLLECTIF DU CŒUR », sans oublier l'ASSE et Samuel RUSTEM qui nous ont fait don des maillots mis en jeu lors de la tombola.

Enfin, merci aux bénévoles du District présents aujourd'hui. Une équipe fidèle et efficace qui a montré une autre image que celle que les clubs, trop souvent, se plaisent à imaginer. Oui, la saison a été longue et tout le monde aspire à couper un peu avec le foot, mais lorsqu'il s'agit de solidarité, toutes les familles composant le football savent se mobiliser. De quoi redorer une image de notre sport que les médias ne présentent pas toujours à notre avantage. »

**Michaël FLEUR, président de l'association « COLLECTIF DU CŒUR 42 » nous en dit un peu plus sur son association.**



« Nous sommes une association d'entraide sociale qui existe depuis 2020. Notre mission est de créer des événements en faveur d'associations caritatives de la région. Nous sommes 14 membres du bureau, avec près de 300 adhérents et, cette année, on a pu compter sur 110 partenaires. Tout le monde est bénévole et nos adhésions (20 €) couvrent les frais de fonctionnement. Ce qui fait que nos recettes sont reversées intégralement aux bénéficiaires.

Chaque année, en septembre, une commission de sélection auditionne dix associations invitées à présenter leur projet. Nous en choisissons quatre différentes chaque année et nous nous engageons à les aider. Le nombre peut évoluer suivant les bénéfices récoltés. L'an dernier, nous en avons aidé cinq, pour un chèque global de 131 450 €.

On signe un contrat de mécénat avec les associations retenues. Elles ont obligation de nous suivre dans tous les projets mis en place pour elles. L'idée est aussi de créer du lien entre toutes ces associations... Qu'elles échangent sur leur vécu et que des interactions puissent se mettre en place, car elles sont toutes confrontées aux mêmes problèmes.

Parmi nos organisations phares, on peut citer la « Soirée des Chefs » : une soirée spéciale proposée pour 65 €, ce qui reste un tarif abordable, pour découvrir ces repas préparés par des grands chefs. Il y avait 200 participants à la dernière édition.

Une grande tombola sur l'année, avec tickets à gratter (22 000 € de dotation). Les lots sont remis lors de la soirée de clôture annuelle de l'association. On organise aussi un tournoi de golf, un concours de pétanque, avec le Tennis Club de La Ricamarie.

L'une des grandes manifestations reste le tournoi de foot à 7 qui a eu lieu hier à Méons. Tournoi qui regroupe des équipes de malades, de personnes en situation de handicap, des partenaires ou simplement des copains. Le tout dans une ambiance de village de famille, avec structures gonflables, balade en poneys et animations diverses. Une large place est laissée à la sensibilisation à travers des parcours en fauteuil ou joëlette, chiens-guides, ainsi que toute une partie environnementale et un « campus santé » répondant aux questions liées, cette année, au cancer. Une belle journée qui a attiré près de 1500 visiteurs.

Autre organisation importante, le « Noël Solidaire », avec des bénévoles qui préparent des colis composés d'un vêtement chaud, un produit d'hygiène, une gourmandise, un petit cadeau personnalisé et un mot écrit à la main. Pour notre part, on se charge de la distribution (889 colis au dernier Noël).

En fin d'exercice, nous proposons une soirée de remerciements pour nos partenaires, en présence de qui, les chèques sont remis aux associations. Ce qui est très apprécié aussi, c'est que nous présentons le bilan de l'utilisation des sommes versées l'année précédente. Chacun sait donc comment a été utilisé l'argent qu'il a versé.

Aujourd'hui, je suis très heureux que le District nous ait choisis comme bénéficiaire de cette journée de solidarité. C'est Thierry CAMUS qui a été notre clé d'entrée et je crois que notre association et son mode de fonctionnement a touché Thierry DELOLME. Pour ma part, j'en suis d'autant plus satisfait que je suis un passionné de foot. J'ai été pendant 23 ans président d'un club FSGT, l'As. Les Collègues. Modeste joueur, j'ai pris beaucoup de plaisir sur les terrains et on peut dire que c'est le foot qui m'a initié à la cause associative.

Je suis un grand supporter et abonné de l'ASSE. Une passion que je partage avec ma fille, grande fan elle aussi. Je vais souvent voir jouer Veauche ou Andrézieux Bouthéon. Le foot est une grande famille et je connais pas mal de joueurs ou de parents, un peu partout dans la région. Ce qui fait qu'aujourd'hui je me sens parfaitement dans mon élément.

Vous pouvez retrouver tous les renseignements sur notre association, sur notre site : [Accueil - Le Collectif Du Coeur 42](#) »



***Pour conclure, laissons la parole à Dominique GANDIN, encore chamboulé par le déroulement des finales de coupes « Critérium » qui avaient eu lieu la veille à Saint-Joseph.***

« Le sport peut vraiment nous réserver des moments de grande émotion. Aujourd'hui, la générosité et la solidarité sont mises à l'honneur, mais que dire de l'initiative spontanée du club de St Just St Rambert qui était opposé à St Galmier Chamboeuf, en finale de la Coupe Diversifiée.

Le capitaine de l'ASSJR a remis, au coup d'envoi, un bouquet de fleurs à la famille de Wilfrid TRANCHAND, joueur de l'USGC, décédé brutalement début juin, à l'âge de 39 ans.

Cette finale, pleine d'émotion, a donc constitué un véritable hommage à ce passionné de foot, trop tôt disparu, et, certainement, un soutien pour toute sa famille présente lors de ces finales. C'est ça, aussi, la solidarité et la beauté du sport. »

